

# COMMUNIQUÉ OFFICIEL

## Crise de légitimité au Conseil Électoral Provisoire : l'INDESC exige la restitution du siège du secteur des Droits humains et alerte sur les risques de discrédit des prochaines élections

Institut National  
pour la Défense des  
Droits Économiques,  
Sociaux et Culturels  
(INDESC)



L'Institut National pour la Défense des Droits Économiques Sociaux et Culturels exprime sa profonde préoccupation face aux dérives institutionnelles observées dans la formation actuelle du **Conseil Électoral Provisoire (CEP)**, qui risquent de compromettre la crédibilité et la légitimité du processus électoral annoncé en Haïti.

Au moment où le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé multiplie les déclarations affirmant sa volonté d'organiser des élections afin de rétablir le fonctionnement normal des institutions démocratiques, l'INDESC estime que la crédibilité de ce processus dépend avant tout de l'intégrité et de la légitimité de l'institution chargée d'organiser ces élections.

Or, la décision anti-démocratique et controversée du **Conseil Présidentiel de Transition** ayant conduit à l'éviction du représentant légitimement élu et désigné par le secteur des droits humains, Gédéon Jean, soulève de graves interrogations quant au respect des principes fondamentaux de représentativité et d'indépendance institutionnelle.

### Une violation des principes de représentativité sectorielle

Le secteur des droits humains, historiquement engagé dans la défense des libertés publiques et la promotion de la démocratie en Haïti, avait procédé de manière transparente et démocratique à la désignation de Me Gédéon Jean comme son représentant au sein du **CEP**.

L'éviction de ce représentant légitime - en y intégrant par la « petite porte » Madame Magalie Georges sortie de nulle part - constitue une violation manifeste du principe de représentativité sectorielle et apparaît en contradiction avec l'Accord du 3 avril 2024,

  
indeschaiti509@gmail.com

  
+(509) 3125-8179  
+(509) 4709-8886

    
@INDESC\_Haïti

  
www.inddesc.org



indeschaiti509@gmail.com



+(509) 3125-8179  
+(509) 4709-8886



@INDESC\_Haïti



www.inddesc.org

qui établit les critères d'aptitude et d'indépendance devant guider la composition du Conseil Électoral Provisoire ainsi que les principes démocratiques et de l'Etat de droit.

Une telle décision crée un précédent institutionnel dangereux susceptible d'affaiblir la crédibilité de l'institution électorale.

### Une menace pour la confiance dans les prochaines élections

Dans un contexte national marqué par une crise profonde de gouvernance et par une perte généralisée de confiance envers les institutions publiques, cette grave irrégularité dans la composition du **CEP** compromettra la légitimité de l'ensemble du processus électoral. Maintenir au sein du **Conseil Électoral Provisoire** cette dame imposée de force renforce la perception selon laquelle les prochaines élections seront influencées par des intérêts politiques particuliers. Pour l'**INDESC**, des élections organisées par une institution dont la légitimité est contestée risquent de produire une crise de confiance encore plus grave que celle que traverse actuellement le pays.

### L'INDESC appelle à une décision courageuse pour sauver la crédibilité du processus électoral

Face à cette situation préoccupante, l'INDESC appelle le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à agir avec responsabilité historique afin de préserver l'intégrité du processus électoral et d'éviter toute dérive institutionnelle susceptible de discréditer les prochaines élections.

L'INDESC demande : le retrait immédiat de Madame Magalie Georges du Conseil Électoral Provisoire et le respect de la décision démocratique du secteur des droits humains.

Une telle décision constituerait un signal fort démontrant l'engagement réel des autorités de transition en faveur d'un processus électoral transparent, crédible et respectueux de la souveraineté populaire.

Institut National  
pour la Défense des  
Droits Économiques,  
Sociaux et Culturels  
(INDESC)



Frédo JEAN CHARLES, Avocat  
Président



indeschaiti509@gmail.com



+(509) 3125-8179  
+(509) 4709-8886



@INDESC\_Haïti



www.inddesc.org

## Conclusion : un choix décisif pour l'avenir démocratique d'Haïti

L'**INDESC** rappelle que la reconstruction démocratique d'Haïti ne dépend pas uniquement de l'organisation d'élections, mais avant tout de la crédibilité des institutions chargées de les organiser. Et, ignorer cette exigence reviendrait à transformer les prochaines élections en un simple exercice politique dépourvu de légitimité démocratique.

L'**INDESC** réaffirme sa détermination à poursuivre son engagement en faveur de la défense des droits fondamentaux, de la transparence et du respect de la souveraineté populaire. La démocratie haïtienne ne peut être reconstruite sur des bases institutionnelles fragiles ou contestées.

Fait à Pétion-Ville le 16 mars 2026